

**FRANÇOISE GOIGOUX TEMOIGNAGE**  
**« LES ATELIERS D' ENFANTS-CONTEURS »**

Journée d'étude APAC le 6 janvier 2016, ARCUEIL

*Bonjour à vous,*

*Une journée riche en partages et réflexions...*

*Partante pour une deuxième journée, pour un travail en profondeur.*

*Il me semble que nous tenons un bien à la fois précieux et malléable, sacraliser le Conte le desservirait...*

*Je le considère comme objet artistique mais aussi comme outil pédagogique, thérapeutique, d'animation... Pour qu'il trouve sa place dans la société du XXI<sup>e</sup> siècle, l'Éducation Populaire peut être un média.*

*Le conte s'est transmis de génération en génération, ce n'est pas seulement une question de spécialiste, en cela il pourrait s'inscrire dans une logique d'Éducation Populaire.*

*Le titre « Atelier d'Enfants-Conteurs » ne me convient pas, puisque l'objectif ne se restreint pas à devenir conteur... mais je n'en ai pas d'autre pour l'instant.*

*Je présente mon intervention en quatre parties :*

- *raisons de mon engagement dans la démarche*
- *protocole de l'atelier selon les propositions de Suzy Platiel*
- *expériences / difficultés*
- *questionnement / suite à donner*

**1. raisons de mon engagement :**

Enseignante pendant 13 ans en primaire et auprès des enfants du voyage, cette expérience m'a amenée à « travailler » à partir de textes de contes et d'albums jeunesse.

Remarque : ma formation initiale me permet d'être « légitime » en classe et de proposer des outils pédagogiques pour changer les représentations que les enseignants ont du conte.

Origine du projet :

Les enseignants de maternelle sont confrontés au problème de la langue. L'oralité est au cœur de la pédagogie. Quels outils ?

Depuis 2005 j'interviens en milieu scolaire, de la Maternelle au Collège : Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire (scolarisation des élèves en situation de handicap) / SEGPA / Réseau d' Etablissements des Elèves du Voyage 63.

En 2013 et 2014 formation (deux fois trois jours) avec Suzy Platiel et Jean Christophe Garry. Présentation des ateliers de contes en milieu scolaire.

2013, première expérience de 12 séances, offertes à une classe de CM2, en Réseau d'Éducation Prioritaire+. Expérience enrichissante qui m'a permis de repérer les intérêts des élèves, la prise de parole, les relations avec l'adulte et entre élèves...

## 2. protocole de l'atelier :

- une séance hebdomadaire : même jour de la semaine, même lieu, même heure.\*
- durée : entre 30 minutes et 1 heure (selon l'âge et la capacité d'écoute des élèves)
- classe entière pour créer une unité de groupe partageant le même patrimoine oral.
- Disposition : nous sommes assis en cercle sur des chaises (même les maternelles) enfants, enseignants, autres adultes.
- Accueil et rituel :  
1ère séance je me présente, les élèves se présentent. Je propose ce moment comme un espace de liberté d'écoute. Si un élève ne souhaite pas écouter des contes, il est libre, et reste dans la salle sans faire de bruit.
- Contrat :  
avec la classe :  
Chaque début de séance je demande aux élèves s'ils ont envie d'écouter des contes. Chaque fin de séance je demande s'ils ont envie d'en écouter la semaine suivante. Et je suis aussi en droit de dire si je souhaite revenir...  
avec l'enseignant :  
il ne faut pas travailler les contes en classe ou revenir sur la séance. Ce moment d'écoute est offert, sans évaluation.  
Lorsque l'élève prend la parole pour raconter, l'adulte ne doit pas le corriger, ce qui permet une liberté de parole.
- Je raconte des contes traditionnels qui ont une portée interculturelle. De la Moyenne section au CP je propose des jeux de doigts et comptines et à partir du CP j'introduis aussi des devinettes.
- L'élève qui prend la parole pour raconter doit s'assurer que c'est un « vrai conte » (pas une histoire inventée en direct) pour ne pas se perdre et ennuyer les autres enfants. La structure du conte traditionnel permet à l'enfant de savoir où il va dans sa pensée. De plus il sera soutenu par le groupe, s'il raconte un conte du patrimoine commun.

\* modèle de JC Garry, professeur de français en collège.

## 1. expériences / difficultés :

– le contrat de liberté d'écoute passé avec les élèves est déstabilisant pour les élèves, qui ont le choix, pour l'enseignant, qui « reproche » à l'enfant « d'oser s'exprimer », pour moi qui me met en difficulté...

En maternelle (à partir de la Moyenne Section), le contrat est très fragile. Si un enfant répond « non », effet boule de neige, et la séance est terminée avant d'avoir commencé.

Souvent ces enfants disent « non » mais ne sortent pas du cercle ! (âge de la socialisation et de l'affirmation de la personnalité)

À partir du primaire, c'est très rare qu'un enfant refuse d'écouter des contes. Si le cas se présente, il peut sortir du cercle pour faire des coloriages ou lire.

À l'école, tout a un intérêt pédagogique, il est important de rappeler à l'enseignant que c'est un moment plaisir. Le contenu des séances ne doit pas être repris en classe.

– Quand le projet le permet, je propose 12 séances hebdomadaires au premier trimestre, pour créer une cohésion de classe dès le début d'année. À la 3ème-4ème séance je propose de raconter une histoire déjà racontée précédemment, (phase d'imprégnation) il y a des « best-seller ».

– Prise de parole à partir de la 6ème-7ème séance. Quand les élèves commencent à prendre la parole, ils parlent pour parler, pour le plaisir de s'exprimer, mais c'est difficile de raconter un film, un livre, une blague.

La consigne « raconter une vraie histoire » n'est pas claire, les élèves (surtout les petits) n'ont pas conscience, si le récit est un conte ou pas.

La question : « cette histoire, sort de ta tête ? quelqu'un te l'a racontée ? Tu l'as lue ? ... » peut guider, mais si l'enfant veut raconter c'est délicat de l'arrêter...

Je n'ai pas trouvé les mots justes pour définir le conte traditionnel et « le conte inventé »...

Il est remarquable que plus l'enfant est jeune et plus il s'attachera à un conte qu'il racontera en boucle. (phase d'imprégnation-restitution)

Selon l'âge des élèves, les jeux de doigts, les comptines et les devinettes permettent aux plus timides ou aux plus en difficulté de prendre la parole.

Remarque : La question de l'origine du conte est importante. Il arrive que le public adulte, demande au conteur d'où viennent ses contes : traditionnels ou inventés ?...

– quelque soit le groupe classe, les élèves attendent ce moment « cadeau », par conséquent l'écoute est forte, pas besoin de faire de discipline, les élèves gèrent eux-mêmes s'il y a débordement.

**« Tout être humain est à la fois un individu,**

*un être social et un membre de l'espèce humaine.  
Et pour être accompli,  
il nous faut apprendre à remplir correctement ces trois fonctions.  
Le conte, "outil d'éducation et d'humanité", peut nous aider à le faire en nous  
apprenant " la maîtrise de la parole".» Suzy Platiel*

Ce postulat me pose problème : la maîtrise de la parole/de la langue ?

Les enfants racontent les contes entendus. Par sa structure organisée à partir de la conclusion, en une série de relations de causes à conséquences, le conte apprend à penser sur un modèle de raisonnement logique.

Les enfants racontent en suivant la trame sèche, sans la nourrir personnellement ainsi l'objectif de la mémorisation d'une trame et de l'acquisition de la logique narrative est atteint.

Par contre l'objectif de la maîtrise de la langue est plus compliqué à atteindre. Il me semble que le conte de randonnée, riche en répétitions, permet à l'enfant de mémoriser une structure de phrase par mimétisme... Peut-on dire que l'enfant maîtrise la langue ?

#### 1. questionnement / suite à donner :

– 1ère question : *le temps des verbes ?* théoriquement le conte devrait être raconté au passé simple... (dixit S.P & J.C.G). Je n'ai pas réussi, donc j'ai abandonné. Il est remarquable que lorsque l'élève raconte un conte lu, il emploie le passé simple, mais quand il raconte un conte entendu, il emploie majoritairement les autres temps du passé. Cette question brûle toutes les lèvres des conteurs !!

– 2ème question : *A la fin des interventions, quelle suite à donner en classe avec l'enseignant ?*

En maternelle, je propose à l'enseignant de constituer une « boîte à conte » avec les enfants. C'est à dire de dessiner, de créer... un objet en relation avec un conte (ex : le cochon têtu : un cochon...), ainsi les enfants disposent d'un coin « conte » en libre accès.

Cette année, j'ai proposé aussi d'enregistrer les séances de conte, ainsi les enfants sont invités à réécouter les contes.

Le plus profitable serait de former une équipe d'enseignants intéressés, d'entrer dans les circuits de formation de l'Éducation Nationale... mais aussi de former des animateurs pour mettre en place des ateliers dans le cadre des temps périscolaires...

- 3ème question : *maîtrise de la langue ?* Cette année j'ai proposé à une classe de CP et à une classe de CE1 (avec lesquelles j'interviens en AEC depuis 3 ans) un autre programme :

Sur 12 séances, 8 séances de contes (racontés indifféremment par les élèves ou par moi) et 4 séances de travail sur le schéma narratif, les images mentales, les descriptions et le travail d'expression corporelle...

Remarque : Je souhaiterai mettre en place un questionnaire anonyme simplement pour évaluer mes interventions auprès des élèves :

- As-tu pris du plaisir à écouter ?
- Combien de conte as-tu raconté pendant l'Atelier?
- As-tu raconté des contes entendus en classe ?
- As-tu raconté des contes que tu as lus ?
- As-tu conté ailleurs que dans le groupe classe ?
- Penses-tu avoir fait des progrès dans ta façon de raconter ?
- ...

*Tour d'horizon d'une expérience. Je suis heureuse de pouvoir la partager, afin d'avoir des regards et des propositions de travail pour aller plus loin...*

*J'ai écrit ces quelques pages sans lire ton CR, Fiona, histoire de ne pas m'influencer, (j'ai juste repris ta présentation!!!) maintenant je m'y mets...*

*Merci à vous et au plaisir de retravailler ensemble...*

*Françoise GOIGOUX*